

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011763	Date d'inspection Le 27 novembre 2024	
Nom de l'établissement Club Des Amis Halte Scolaire		Numéro de téléphone (506) 547-0085	
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite à l'établissement en matinée pour une inspection de surveillance impromptue
- Les ratios furent respectés durant la visite
- Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. Le matériel est gardé propre et en bon état, rangé sur des étagères basses, ouvertes et faciles d'accès.
- Le matériel proposé aux enfants est adapté au niveau d'âge
- Les produits toxiques sont rangés sous clé et hors d'accès des enfants.
- Durant la visite, il fut observé que le personnel éducatif est engagé auprès des enfants.
- Le babillard pour parents est affiché à la vue de tous, à l'entrée de l'établissement. Les documents requis sont affichés sur le babillard.
- Chaque enfant à un espace personnel à chacun et identifié par son nom pour y ranger ses effets personnels.
- Le lien pour la nouvelle liste du matériel qui doit se trouver dans la trousse de premiers soins fut envoyé par courriel à l'exploitant ainsi que la directrice.
- Discussion auprès de la direction en lien au changement apportée à la loi par rapport à la consommation des breuvages chauds en salle de classe.
- Remise de l'annexe 21 - Modèle pour rédaction du guide l'employé. Invitant l'exploitant et la directrice à réviser leur guide de l'employé pour s'assurer d'avoir tous les éléments requis.

Observations: Les enfants ne sont pas allés jouer dehors dû à la pluie. Lorsque je suis entré dans le local les enfants terminaient leurs dîners et se préparaient à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 novembre 2024

Date

original signé par

Marc-André Boudreau

Le 27 novembre 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date